



MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DU MALI

AUPRÈS DES NATIONS UNIES

111 East 69th Street, New York, N.Y. 10021

Tel: (212) 737-4150 • Fax: (212) 737-4151

E-mail: mali@un.int

Website: www.un.int/mali

55^{ème} SESSION DE LA COMMISSION DES DROITS DE LA FEMME CONDITION DE LA FEMME

THEME : « accès et participation des femmes à l'éducation, la science et à la technologie, y compris pour la promotion de l'égalité d'accès au poste d'emploi et à un travail décent »

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MADAME MAMADOU SINA DAMBA, MINISTRE DE L'APPROFONDISSEMENT DE LA FEMME, DE L'ENFANT, DE LA JEUNESSE ET DE LA FAMILLE

New York, le 22 mars 2011

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Chefs de Délegation
Mesdames et Messieurs les délégués**

Je voudrais tout d'abord vous remercier pour votre détermination et votre volonté à nous aider. Je vous-même et aux autres membres du bureau, nous sommes très heureux de vous accueillir. C'est grâce à la collaboration de tous que nous réussissons nos très vives et chaleureuses relations. Je vous assure que nous ferons tout ce qui est possible pour que les résultats de ces deux derniers mois soient au moins aussi bons que les précédents.

Monsieur le Président.

Le Mali, lui aussi, a été l'heureux bénéficiaire d'un message très attendu à l'occasion de la célébration de la fête du Mouloud, à Bamako, où l'Imam a exprimé sa compassion pour ce peuple frère d'Afrique, auquel il a sens qu'il n'y a pas d'endeavour ce pays.

Aux familles de victimes, la délégation présente ses sincères condoléances.

Le Molteni, n'accorde aux déclarations faites par le Mozambique et l'Argentine, respectivement au nom du groupe africain et du G77, l'adhésion.

Monsieur le président

Le thème prioritaire de nos travaux de cette session qui portera sur « l'accès et la participation des femmes et des ménés à la science et à la technologie, y compris pour la promotion de l'égalité d'accès au plein emploi et à un travail décent », est un sujet de préoccupation majeure pour les nombreux pays en voie de développement, dont le Mali.

En effet, selon la ~~démissionnacemant administratif et de démonstration de~~ 2009, les femmes constituent plus de 50% de 14 millions d'habitants qui compose le pays. C'est pourquoi, le renforcement de l'~~reconnaisance du rôle de la femme dans~~ le développement du pays sont au cœur de toutes les ~~stratégies de promotion~~ politiques socialement du gouvernement.

Il me plaît à cet égard, de souligner l'engagement personnel du Président de la République, Son Excellence Monsieur Amadou HAMAN TOURE, qui a fait de l'autonomisation économique des firmes publiques une priorité dans le cadre de son Programme de développement économique et social (PDES).

De même, le Premier Ministre dans sa Déclaration de l'Union Générale a fait de l'insertion des femmes et des jeunes dans les circuits productifs un axe prioritaire de la politique de développement du Maroc.¹

Cette volonté politique gouvernementale, dont la mise en œuvre a été conduite par le ministère de la promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, a été réaffirmée avec l'adoption le 24 Novembre 2010, d'une Politique Nationale

Genre avec un plan "d'action" dont le processus de mise en œuvre pour la période 2011 -2013 est en cours.

Monsieur le Président,

Comme souligné plus haut, dans le Mali, le sujet de la maternité à plus d'un titre du thème de cette année. En effet, notre conviction est que l'accès et la participation des femmes et des filles à l'éducation, à l'émancipation, à la science et à la technologie devrait être au cœur des stratégies mondiales, nationales et locales visant les femmes.

Il s'agit là, en effet des approches novatrices qui permettront, à coup sûr de nous trouver des solutions aux nombreux problèmes ayant des répercussions négatives sur la condition de la femme et de l'enfant dans tous les sexes.

Elles jouent un rôle fondamental dans les efforts tendant à lutter contre la pauvreté et constituent à nos yeux, un moyen de réaliser un développement durable fondé sur l'équité et la non-discrimination.

C'est le lieu pour moi de saluer la création de la nouvelle entité ONU-Femmes et féliciter très chaleureusement Mme Michèle BATTILIELLI pour sa nomination au poste de Directrice exécutive.

Crée dans le cadre de la réforme globale de l'ONU et à la suite des négociations qui ont vu la participation de tous les ministères et organismes de cette nouvelle agence, nous estimons, doit être à mesure de concevoir et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies partielles des femmes à la vie politique et économique.

Dès lors, il sera nécessaire d'appliquer intégralement le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes dans tous les domaines, aux principes fondamentaux auxquels l'ONU-Femmes adhère et le travail d'ONU-Femmes à servir à assurer l'octroi d'un appui aux partenaires nationaux, l'appui des processus intergouvernementaux relatifs à l'égalité entre les sexes, la promotion en faveur de l'égalité entre les sexes, l'autonomisation des femmes et le respect des droits des femmes et des filles et de la promotion de la cohérence au sein du système de l'ONU.

Monsieur le Président,

Le gouvernement du Mali, pour évaluer l'impact des politiques nationales, en matière d'emploi décent, a procédé récemment à l'élaboration d'un indicateur de la déclaration des Chefs d'Etat et de gouvernement de Ouagadougou sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté.

L'étude menée en 2010 a fait ressortir les avancées et les défis en matière de travail décent au Mali.

En effet, malgré des progrès remarquables réalisés dans plusieurs domaines, les obstacles en matière de promotion de la femme sont encore nombreux. En effet, du poids des pesanteurs socioculturelles, les problèmes émergents que sont la

changement climatique et l'insécurité alimentaire la crise économique, la rareté des ressources, constituant bel et bien, dès lors, malgré le développement des femmes.

Conscient de cette situation, le Gouvernement du Mali a pris des engagements tant sur le plan interministériel que National afin que les femmes puissent jouir pleinement de leurs droits en général et de ceux relatifs au travail en particulier.

Les actions engagées par le Gouvernement dans la réalisation des principes et droits fondamentaux au travail doivent être renforcées et consolidées, tout en assurant le respect de l'ensemble des conventions internationales sur travail ratifiées par le pays.

Monsieur le Président,

Pour conclure, je vous assure de ma part que je vais rester vigilante à tous ses engagements nationaux et internationaux en matière de promotion de la condition de la femme et de l'égalité entre les sexes. Le Gouvernement du Mali m'a pu vous l'assurer continuera à inscrire ses actions dans le sens d'une promotion véritable de la femme ainsi qu'elle joue son rôle, et tout son rôle dans le développement socio-économique du pays.

Je vous remercie de votre aimable attention !